**Sociolinguistique, 3ème année LMD, Section B**

**Cours/ TD n° 2**

**Plan du cours :**

**II. Introduction à la sociolinguistique**

II.1. La sociolinguistique : définitions, objets et démarches

II.2. Pour une conception sociale de la langue

II.3. Naissance de la sociolinguistique : contexte historique et épistémologique

II.4. Méthode de la sociolinguistique : l’enquête sociolinguistique

**Objectifs :**

* Introduire les étudiants à la sociolinguistique en donnant sa définition, sa démarche, ses objets d’étude ainsi que son contexte d’émergence
* Leur faire connaître la conception sociale de la langue et ses enjeux.

**II.1. La sociolinguistique : définitions, objets et démarches**

L’émergence du territoire de recherche appelé "sociolinguistique" s’est produite à partir des années 1960-1970 d’abord sur la base d’une critique des orientations théoriques et méthodologiques du structuralisme linguistique. La sociolinguistique s’est inspirée d’abord de l’enseignement d’Antoine Meillet dans les années 1910, des réflexions de M. Bakhtine durant les années 1930 avant de s’imposer dans les années 1960-1970 par les travaux de William Labov, Fishman, Goffman, Gumperz, Gardin, Marcellesi, Calvet…

Définir une discipline récente telle que la sociolinguistique n’est pas aisée en raison de son caractère non construit mais qui est à construire. F. Gadet écrivait en 1977 : « La sociolinguistique n’existe pas, je l’ai rencontrée ». Souvent, il arrive que l’on fasse de la sociolinguistique sans le savoir car les réflexions sur le langage ainsi que les fonctions métalinguistiques (prendre le code qu’on utilise comme objetr d’étude) et épilinguistiques (les jugements de valeur que le locuteur porte sa propre langue et celles des autres) du langage sont une sorte de sociolinguistique que tout un chacun exerce pour parler de sa langue et de celle des autres. Pour William Labov (1976), lorsqu’on parle de sociolinguistique : « il s’agit tout simplement de linguistique ». Elle s’occupe de l’étude de la langue dans son contexte social et s’intéresse à son usage effectif à l’intérieur d’une communauté donnée en s’efforçant de découvrir les rapports existant entre les variations sociales et les variations linguistiques. C’est là sa tâche principale.

Ces auteurs s’accordent à définir la sociolinguistique donc comme étant l’étude du langage dans son contexte socio-culturel. En effet, ils affirment que les langues ne peuvent exister sans les locuteurs qui les parlent ou en dehors des sociétés/cultures au sein desquelles elles naissent et évoluent. C’est pourquoi il est nécessaire de prendre en compte l’homme et la société dans l’étude des langues. L’objet fondamental de la sociolinguistique n’est donc pas l’étude du système synchronique de la langue en dehors de la société (cette conception réductrice de la "langue" comme système abstrait et homogène conçu selon le principe de l’immanence est incapable de rendre compte de la grande variation et la complexité des pratiques langagières en société), mais c’est l’étude de la vie du langage et des langues au sein des sociétés humaines. La sociolinguistique s’occupe par conséquent de la parole en accordant toute l’importance à l’étude de la variation non pas comme exception mais comme règle de fonctionnement effectif de toutes les langues.

On aura compris que la sociolinguistique s’est construite en opposant à la linguistique moderne[[1]](#footnote-2) l’exigence de la description du fonctionnement social du langage : ce qui revient à étudier les relations d’interdépendance entre variations linguistiques et les paramètres, fonctions, classes et conflits sociaux. En conséquence, elle donne la primauté à la "parole", c’est-à-dire à l’actualisation effective de la langue dans des situations de communication toujours différenciées selon les paramètres de la société : origine géographique, appartenance socio-culturelle, professionnelle, âge, sexe, etc. En observant la langue dans la société, la sociolinguistique s’interroge sur les formes de langue en rapport avec la stratification sociale, pour dégager dans quelle mesure telle forme de langue remplit-elle telle fonction sociale et telle situation de communication exige-t-elle telle forme de langue etc. Elle s’intéresse aux fonctions des langues ou variétés linguistiques, aux phénomènes issus des contacts de langue (bilinguisme, diglossie, emprunts, interférences, mélange et alternance codique, etc.), aux représentations et attitudes sociolinguistiques, aux conflits linguistiques, à la politique et planification linguistique, etc. En plus des interactions sociales et des conversations, ces éléments constituent les objets d’étude de la sociolinguistique. En ce sens BOYER Henri écrit dans ses *Eléments de sociolinguistique* (p 06) : « *La sociolinguistique est une linguistique de la parole, c’est-à-dire une linguistique qui […] situe son objet dans l’ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l’action et de l’interaction pour étudier aussi bien les variations dans les usages des mots que les rituels de conversation, les situations de communication que les institutions de la langue, les pratiques singulières de langage que les phénomènes collectifs liés au plurilinguisme*».

En sociolinguistique et comme nous allons le voir (4ème point), la saisie des faits de langue s’inspire des méthodes d’enquête utilisées par les sciences humaines et sociales, notamment la sociologie et la psychologie.

**II.2. Pour une conception sociale de la langue**

Le structuralisme linguistique, à travers toutes ses écoles affirme et souligne d’emblée, comme principe général définitoire, que la langue est avant tout un fait social. En effet, F. de Saussure affirme que la langue est « un produit social de la faculté du langage » et un « ensemble de conventions adoptées par le corps social », « une institution sociale », un « contrat passé entre les membres d’une communauté linguistique ».

Les travaux de Jakobson, le fonctionnalisme d’André Martinet et le distributionnalisme de Léonard Bloomfield, le générativisme de Chomsky vont reprendre les définitions de Saussure en insistant aussi sur le caractère social de la langue. Mais chez ces structuralistes, on pose seulement comme principe général que la langue est un fait social puis on évacue aussitôt tout ce qu’il y a de social dans la langue pour l’étudier comme un système immanent, fermé sur l’extralinguistique ! On peut dire que le fait social chez ces auteurs se limite uniquement au collectif (communauté), ce qui donne une définition réductrice de la notion de "fait social". Selon cette conception, la langue est élaborée par la communauté et c’est en cela seulement qu’elle est sociale. Saussure et les linguistes structuralistes (Martinet, Jakobson, Bloomfield, Chomsky) n’ont jamais intégré le caractère social de la langue dans leurs études ; ils soulignent ce caractère social et ils passent à autre chose, à une linguistique formelle, à la langue « envisagée en elle-même et pour elle-même ». Il suffit de voir par exemple le schéma de la communication de Jakobson pour constater l’absence totale de la société ; on délaisse ainsi l’un des aspects les plus importants de la langue : son ancrage social.

Le premier à avoir pris ses distances vis-à-vis de cette conception structuraliste est Antoine Meillet avant même la publication du *Cours de linguistique générale* en 1916. Critiquant le flou théorique qui entoure la définition saussurienne de la langue comme fait social, il s’est référé aux travaux du sociologue français Emile Durkheim pour souligner le caractère social de la langue en lui donnant un sens très précis, un sens Durkheimien (en suivant les critères définitoires du fait social : Extériorité, Généralité, Coercition, Historicité). Pour Meillet cette affirmation-principe devrait avoir des implications méthodologiques ; elle devrait être au centre de la théorie linguistique : pour lui, la langue est à la fois un « fait social » et un « système où tout se tient ». Pour paraphraser Labov, si on définit la langue comme fait social, la linguistique devrait normalement être conçue comme une "science sociale" qui ne peut se contenter de l’étude des éléments internes.

La conception de Meillet ne va pas mettre l’accent sur la forme de la langue mais plutôt sur ses fonctions sociales. En effet, pour la sociolinguistique les langues ne sont pas seulement des instruments de communication doublement articulés, mais aussi et surtout elles remplissent des fonctions sociales auxquelles correspondent des formes spécifiques…Les langues sont égales de principe mais pas de statut ou de fonction sociale : une langue de communication large (nationale ou internationale) attire plus de locuteurs que celles qui renvoient à des minorités ou qui ne sont pas compétitives dans le domaine scolaire, professionnel et économique.

Meillet souligne par ailleurs qu’ « *en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* ». Il était en opposition notamment avec la dichotomie qui sépare la synchronie de la diachronie. En effet, l’affirmation du caractère social de la langue implique nécessairement la convergence d’une approche interne et d’une approche externe de faits de la langue et d’une approche synchronique et diachronique de ces mêmes faits. Lorsque Saussure oppose la linguistique interne (la langue) et la linguistique externe (la parole), Meillet les associe ; lorsque Saussure choisit la synchronie au détriment de la diachronie, Meillet cherche à expliquer la structure de la langue par l’histoire. Pour lui, on ne peut rien comprendre aux faits de langue sans faire référence à la diachronie et à l’histoire.

En définitive, il s’agit, en fait, de dépasser l’aspect interne et immanent du système de la langue afin d’aborder ses fonctions sociales. Or, la saisie de ces fonctions sociales ne peut se faire sans la réintégration de la parole (réalité sociale de la langue) et du facteur temps (diachronie) dans l’analyse. L’étude des « éléments internes » ne peut faire abstraction des « éléments externes ». Lors d’une conversation ou d’un discours public par exemple, dans le passage d’une langue à une autre, dans le choix d’un mot ou d’une expression, résident non seulement des indices parfois de manque expressif (non connaissances de tous les moyens qu’offre la langue première) mais aussi très souvent une volonté de communiquer par et dans le choix lui-même du passage d’un code à un autre. Ce choix expressif répond souvent à des stratégies communicatives pour exprimer en contournant une réalité ou un tabou, renforcer une idée ou un argument, exclure quelqu’un de la conversation, etc. Dans le contexte socioculturel algérien, l’emploi du mot « elhogra » (injustice) par exemple est très répandu dans les médias notamment francophones. Son énonciation est plus forte en arabe dialectal qu’en français car il permet de donner plus de force expressive et argumentative au message.

**II.3. Naissance de la sociolinguistique : contexte historique et épistémologique**

Pour pouvoir expliquer la naissance de la sociolinguistique, il faut d’abord essayer de la rattacher au contexte social et économique de la 2ème moitié du 20ème siècle (considérations socio-historiques). En effet, les Etats-Unis ont accueilli des vagues considérables d’immigrés et ce après l’effondrement économique de certains pays européens suite à 2ème guerre mondiale. Ce contexte a été caractérisé essentiellement par une crise économique aigue aux USA dont la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales étaient les conséquences immédiates. Ainsi a-t-on constaté que les classes défavorisées et surtout les minorités linguistiques étaient les plus touchées par le chômage, le problème d’intégration sociale, les problèmes scolaires où le taux d’échec des enfants issus de l’immigration était important. C’est dans ce contexte que l’on va se rendre compte de l’importance que joue le langage dans la différenciation sociale. En d’autres termes, la langue que l’on parle peut être soit un instrument de promotion sociale, outil d’expansion économique, signe de réussite scolaire/professionnelle, soit, au contraire, la cause de l’échec scolaire, de la stigmatisation sociale…Donc, d’un point de vue socio-historique, l’apparition de la sociolinguistique a été rattachée à la soudaine redécouverte de la pauvreté entre 1960 et 1970 aux Etats-Unis. Dans ces conditions, le gouvernement américain lance une politique sociale visant à l’intégration scolaire de ces minorités linguistiques, notamment les noirs américains et les immigrés. Un grand nombre de chercheurs (linguistiques, anthropologues, psychologues, sociologues) dont Labov, Fishman, Hymes, se fixent comme objectif d’aider à résoudre l’échec scolaire et les problèmes sociaux où se trouve directement impliqué l’emploi du langage. Ces trois chercheurs établissent un lien de causalité entre les fractures sociales et la difficulté pour les enfants d’intégrer la norme linguistique de l’école du pays d’accueil. Ils constatent également que la linguistique structurale et générative se trouve impuissante à traiter la question que pose pour l’école l’apprentissage de cette norme linguistique (anglais standard). Le rapport entre la pauvreté et la norme linguistique peut s’expliquer ainsi : les enfants des classes défavorisées ne maitrisent pas la norme standard et ceux des classes favorisées ont tendance à parler la langue standard. C’est pour cela les enfants des riches n’ont pas de problèmes de lecture contrairement aux enfants issus des milieux pauvres et défavorisés.

Il y a en parallèle une autre façon d’expliquer la naissance de la sociolinguistique. En effet, le contact et le rapprochement entre les disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, psychologie, etc.) à partir de la deuxième moitié du 20ème siècle a fait que ces disciplines commencent à se combiner entre elles pour donner naissance à de nouvelles disciplines. La sociolinguistique n’a pas échappé à ce contexte épistémologique de « jonction de disciplines ». C’est une science interdisciplinaire en ce sens qu’elle est à la croisée de plusieurs autres disciplines auxquelles elle emprunte parfois des concepts, parfois des méthodologies de recueil de données, et dont elle exploite parfois les résultats afin de cerner la complexité du phénomène qu’elle étudie, à savoir la communication. Le travail du sociolinguiste est foncièrement interdisciplinaire : pour étudier le langage dans son contexte socio-culturel, il doit faire appel aux autres sciences qui s’occupent de l’homme et de la société : histoire, sociologie, psychologie, anthropologie, ethnographie, etc. C’est grâce à cette ouverture aux autres sciences (interdisciplinarité) qu’elle a pu dépasser les problèmes de la langue conçue comme un système interne. En effet, « lorsqu’elle cherche à atteindre la signification de l’acte de communication dans sa totalité, par exemple, elle a besoin de données relatives à l’individu et la société pour la compréhension du sens du message. Dans ce cas, elle n’étudie plus une langue comme une structure isolée ; elle la voit comme une microstructure supplémentaire à l’intérieur d’une macrostructure dont les composantes essentielles sont l’homme et la société, car c’est en elles, par elles et pour elles en dernière instance, qu’existent les langues » (C. Baylon, 1996 : 9). Le décloisonnement entre les disciplines a donné naissance par exemple à la ***psycholinguistique***, qui se focalise sur la communication chez l’individu, à la ***sociolinguistique*** qui s’intéresse à la communication dans la société ou à l’***ethnolinguistique*** qui décrit et explique des faits linguistiques en rapport avec les situations socio-culturelles des locuteurs. On parle dans ce cas de pluridisciplinarité, de multidisciplinarité et d’interdisciplinarité.

**II.4. méthode de la sociolinguistique : l’enquête sociolinguistique**

Vu la spécificité de l’objet que la sociolinguistique se charge d’étudier, la langue (variation) en société, elle pose sur le plan méthodologique la pratique du terrain comme principe et première étape de l’étude sociolinguistique. C’est le travail empirique qui prime. Celui-ci en forgeant des moyens de construction de corpus et veillant à limiter au minimum les facteurs biaisant de la recherche, cible l’observation de la pratique langagière telle qu’elle est. Sur le plan méthodologique, l’introduction de l’enquête de terrain (ou sociolinguistique) marque la rupture méthodologique avec la linguistique de bureau (structuralisme).

Il ne s’agit pas, comme le fait la linguistique structurale dite de bureau/laboratoire, de partir d’une théorie pour la vérifier sur le terrain. Il ne s’agit pas non plus aussi de pré-fabriquer des énoncés pour valider des concepts ou des théories existantes. En s’appuyant sur une hypothèse, il s’agit plutôt de partir de l’observation de cette réalité et de construire un corpus représentatif de la population, du terrain, du phénomène visé qui pourrait devenir un fondement théorique général. Les résultats ne sont valables qu’à la vérification de l’hypothèse à la base de la recherche. Contrairement à la méthodologie du structuralisme linguistique qui se base sur la méthode hypothético-déductive[[2]](#footnote-3) (partir du général vers le particulier en proposant au départ une réponse à une question, la valider ou l’invalider en la confrontant par expérimentation à des données sélectionnées), la démarche méthodologique de la sociolinguistique est empirico-inductive[[3]](#footnote-4), c'est-à-dire, qui procède par raisonnement inductif : c’est un paradigme qualitatif qui permet de réintégrer le sujet et son contexte dans l’analyse partir du particulier au générale (étude de cas vers la généralisation ou théorisation). C’est pourquoi elle est qualifiée de linguistique de terrain qui, afin de saisir les faits de langue, s’inspire des méthodes d’enquête utilisées dans le domaine de la sociologie. D’après Daniel Coste et Robert Galisson : « l’enquête sociolinguistique est une enquête sociologique tronquée, à finalité linguistique » (1976 : 189). C’est ce que défend également C. Baylon en soulignant que « la sociolinguistique a emprunté (…) concepts et méthodes à la sociologie » (1996 : 31). Les notions de « terrain », de « statut social », de « communauté », de « normes », de « représentations », de « changement social », etc. adoptées en sociolinguistique sont issues de la sociologie. L’enquête sociolinguistique se fait donc par différentes techniques de recueil de données/corpus adaptées à son champ d’étude : l’observation participante, le questionnaire, l’interview, l’entretien (directif, semi-directif ou non directif).

Pour plus de détails sur l’enquête de terrain et les techniques de recueil de données, consultez ce lien. Allez directement au chapitre 3 (Méthodes d’enquêtes de terrain) de ce document :

<https://masterfleicpc.jimdofree.com/app/download/9738105983/2.BLANCHET+BULOT+Cours+Me%CC%81thodo.pdf?t=1478030629&mobile=1>

Ce cours est une synthèse adaptée de :

BAYLON Christian, 1996, *Sociolinguistique : société langue et discours*, Nathan, Paris, pp 35-36

BLANCHET Philippe, 2012, *La linguistique de terrain : méthode et théorie*, PUR, Rennes, 30-60.

BOYER Henri, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, pp 07-14.

CALVET Louis-Jean, 1993, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, pp 05-08.

CHACHOU Ibtissem, 2018, *Sociolinguistique du Maghreb*, Hibr Editions, Alger, 31-45.

SINI Chérif, 2015, *Cours de sociolinguistique*, L’Odyssée, Tizi-Ouzou, pp 38-50.

1. Pour certains linguistes (Dubois), le caractère interdisciplinaire de la sociolinguistique la distingue de la linguistique et en fait une discipline à part. En effet, son domaine se recoupe avec ceux de l’ethnolinguistique, de la psycholinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie sociale, de la dialectologie, etc. [↑](#footnote-ref-2)
2. On reproche à ces méthodes héritées des sciences dures leur tendance « objectiviste » et « réductionniste » à généraliser abusivement les résultats en négligeant la complexité des variables contextuelles. [↑](#footnote-ref-3)
3. Dans cette démarche dite qualitative et interprétative, héritée des sciences sociales, rien n’est pris d’emblée comme vérité. Les sujets ou les groupes ne sont pas réduits à des variables, mais sont considérés comme un tout dans l’environnement et le contexte où ils évoluent. [↑](#footnote-ref-4)